

## Lieu et accès

### Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel  
Auditorium 1, 2<sup>e</sup> étage (salle 224)

### Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.  
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars.

### Inscription

Délai: 5 mai 2020  
En ligne sur: [www.ig.he-arc.ch/fiscaPME](http://www.ig.he-arc.ch/fiscaPME)

### Finance d'inscription

CHF 390.- pour la journée (documentation, repas et boisson compris)  
CHF 250.- pour les titulaires du CAS en fiscalité des PME (documentation, repas et boisson compris)  
L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

### Responsables du séminaire

Benjamin CHAPUIS, Prof. Haute école de gestion Arc  
Thierry OBRIST, Prof. Université de Neuchâtel

### Organisation/ Contact

Sandrine Schaeren Romano  
E-Mail: [Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch](mailto:Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch)  
Tél. +41 32 930 2038  
HEG - Haute école de gestion Arc  
21, Espace de l'Europe, 2000 Neuchâtel  
[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)

# Journée de la fiscalité des PME

**Jeudi 14 mai 2020 - 8h50 à 16h45**

**HEG - Haute école de gestion Arc  
Espace de l'Europe 21, Neuchâtel**

Un séminaire organisé dans le cadre du Certificate of Advanced  
Studies (CAS) en fiscalité des PME, en partenariat avec :



## Concept et objectif du séminaire

La journée du 14 mai 2020 à Neuchâtel s'inscrit dans un cycle de conférences annuelles dans le cadre du CAS en fiscalité des PME. Sous un angle pratique et actuel, organisé sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, des praticiens et académiques reconnus aborderont des thèmes de grande importance pratiques pour le quotidien des PME.

## Public cible

- Toute personne impliquée dans le conseil aux PME.
- Avocats, juristes, notaires, experts-comptables et fiscaux, experts fiduciaires, comptables confirmés en fiduciaire ou en entreprise, conseillers en assurance, banquiers, employés d'administrations publiques, etc.

## Contenu / Mots-clés

La journée du 14 mai 2020 sera consacrée à l'étude de problématiques fiscales fréquentes pour les PME et leurs conseillers. Nous commencerons par une revue de l'actualité en matière de TVA avant d'examiner les principaux aspects et problématiques en lien avec les prêts d'actionnaires (notamment les abandons et les conversions de prêts). Nous étudierons ensuite les dernières décisions fiscales du Tribunal fédéral ainsi que des tribunaux cantonaux impactant les PME avant de faire le lien entre les travaux réguliers de l'organe de révision et les impôts directs. Puis nous examinerons comment se déroulera la mise en œuvre de la RFFA aux niveaux fédéral et cantonal pour aborder par la suite la procédure relative à la répartition intercantonale et les points d'attention en matière de droits de douane. Pour finir, nous explorerons la relation entre prévoyance et fiscalité.

## Programme

08h30	Accueil des participants
08h50	Ouverture de la journée MM. Benjamin Chapuis et Thierry Obrist
09h00	<b>Actualités TVA pour les PME</b> Mme Annie Rochat Pauchard
09h30	<b>Prêts d'actionnaires, en particulier abandon et conversion de prêts</b> M. Thierry Obrist
10h15	Pause
10h45	<b>Revue de jurisprudences récentes dans le domaine de la fiscalité des PME</b> M. Fabien Liégeois
11h45	Repas
13h00	<b>Travaux de l'auditeur en matière d'impôts directs</b> M. Benjamin Chapuis
13h30	<b>RFFA – implémentation au niveau fédéral et cantonal</b> M. Youssef Wahid
14h00	<b>Répartition intercantonale – Procédure</b> M. Daniel de Vries Reilingh
14h30	Pause
15h00	<b>La PME et la douane – aspects pratiques</b> M. Jacques Pittet
15h45	<b>Prévoyance et fiscalité</b> M. Christian Salamin
16h30	Clôture
16h45	Fin du séminaire

## Intervenant-e-s

**M. Benjamin Chapuis**, Expert-comptable diplômé, Professeur HEG Arc, Neuchâtel

**M. Daniel de Vries Reilingh**, Dr. iur., Expert-fiscal diplômé, LL.M., Avocat, Associé Etude KGG & Associés, Neuchâtel

**M. Fabien Liégeois**, Dr. iur., Avocat, Expert-fiscal diplômé, LL.M., CMS von Erlach Poncet, Genève

**M. Thierry Obrist**, Dr. iur., Avocat, LL.M, Professeur à l'Université de Neuchâtel et Associé à LE/AX Avocats, Neuchâtel

**M. Jacques Pittet**, Licencié en droit de l'Université de Fribourg, Avocat, Associé Oberson Abels, Genève

**Mme Annie Rochat Pauchard**, Dr. h. c., licenciée en droit de l'Université de Neuchâtel, Avocate, Juge au Tribunal administratif fédéral (Cour I), St-Gall

**M. Christian Salamin**, CAS en fiscalité des PME, Senior Tax Specialist, SGPB, Genève

**M. Youssef Wahid**, Licencié en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, Chef du service des contributions, Canton de Neuchâtel